

**Disruption digitale : levier de changement au
service d'un développement autonome de
l'Afrique**

Communication par visioconférence au Forum Africa
Digital Economy, organisé conjointement par la
Tribune Afrique et Huawei Technologies - Key note
speech

M. Mohammed Tawfik MOULINE

Le 2 décembre 2021



Disruption digitale : levier de changement au service d'un développement autonome de l'Afrique

Communication par visioconférence au Forum Africa Digital Economy, organisé conjointement par la Tribune Afrique et Huawei Technologies - Key note speech

C'est avec un grand plaisir que je participe à la première édition de l'"Africa Digital Economy Forum", organisée conjointement par la Tribune Afrique et Huawei Technologies. L'IRES, qui accorde un intérêt particulier à l'approfondissement du dialogue avec les centres de réflexion et les grands opérateurs internationaux, notamment, africains, est un partenaire stratégique de cette première édition.

Tout en évoquant brièvement les travaux de l'IRES qui sont en lien avec la thématique du Forum, la présente communication mettra en évidence l'accélération de la disruption digitale dans le monde et tentera de passer en revue les opportunités qu'elle offre pour le continent africain. Quelques propositions seront formulées par la suite dans l'objectif de permettre à l'Afrique de s'emparer rapidement de ce levier de changement, ouvrant l'accès au monde de demain et contribuant à l'accélération de son développement autonome.

La disruption digitale est une transformation numérique, portée par une nouvelle génération de technologies disruptives qui servent, aujourd'hui, de plateforme stimulante pour une innovation digitale sans précédent.

Elle remet en cause les règles du marché, bouscule les "business models" et ouvre le champ des possibles à travers la création de nouveaux usages.

Les modes de vie actuels, hyperconnectés, amènent l'ensemble des secteurs d'activité à adapter leur modèle économique aux nouveaux usages émergents de la sphère digitale.

Cette question fait partie des préoccupations de l'IRES, depuis le lancement en 2008 du programme d'études sur la compétitivité globale et en 2014 de celui relatif au capital immatériel. Un chapitre était consacré à la révolution digitale dans le rapport stratégique de 2015 de l'IRES, intitulé : "Panorama du Maroc dans le monde : les transitions majeures".

En 2016, la première édition du Panel International de Prospectivistes, organisée par l'Institut, avait clairement montré que la digitalisation est l'une des tendances lourdes qui impacterait, à l'horizon 2030, tant la compétitivité des économies, en participant à la redéfinition des règles concurrentielles que les rapports sociaux, en conduisant à une transformation profonde des conditions du vivre-ensemble.

Dans son rapport stratégique 2019/2020, intitulé "Vers un nouveau modèle de développement", l'IRES avait considéré l'émergence rapide de technologies disruptives comme l'une des principales ruptures en mesure de changer la donne dans un monde de plus en plus volatile, incertain, complexe et ambigu (VUCA).

Enfin, le rapport stratégique 2021 de l'IRES, dédié à la réflexion sur le monde post-Covid, a mis en évidence le fait que l'avenir de la mondialisation, quelle que soit sa forme, sera profondément influencé par la disruption digitale.

Grâce au développement rapide des technologies de pointe, la disruption digitale s'accélère dans toutes les régions du monde, introduisant une mutation majeure des modes actuels de faire, de vivre et de penser.

La première vague de cette disruption s'est d'ores et déjà produite dans les secteurs de la finance, des télécommunications, de la sécurité et du commerce de détail. La seconde vague est en train de modifier la gouvernance, le mode de fonctionnement des administrations et des entreprises, le mode de gestion des secteurs de la vie, tels que l'alimentation, l'éducation et la santé, ainsi que les processus industriels dans des secteurs économiques clés, à l'instar de l'automobile et de l'aéronautique.

La situation chaotique provoquée par la pandémie de la Covid-19 a conduit à une exacerbation de la disruption digitale. Deux exemples sont significatifs :

- La "digichain" : alors que les tests produits sont encore réalisés à partir d'échantillons physiques envoyés par les fabricants, souvent à longue distance, le confinement des populations et les impératifs de la transition écologique ont amené nombre de commerçants de détail et de multinationales à passer à l'impression 3D. Du test produit digital à la digitalisation de la chaîne d'approvisionnement, un pas a été rapidement franchi par certaines grandes entreprises (Adidas, ...), qui ont ainsi réduit leurs délais et leur coût énergétique et accru leur contrôle-qualité et time-to-market.
- Les robots hospitaliers : jusqu'alors limitée aux bras robotiques dédiés à l'assistance chirurgicale, la robotique mobile a fait son entrée à l'hôpital à l'occasion de la pandémie de la Covid-19, aussi bien pour suppléer le manque de personnel hospitalier que pour protéger celui-ci de la contamination, ou encore pour désinfecter les lieux.

L'Afrique n'échappe pas à cette disruption digitale planétaire. Nombreux sont les pays africains qui sont parvenus à développer leur écosystème digital en vue de faire face aux défis politiques, économiques, sociaux et environnementaux.

Le continent est entré, certes, moins massivement, mais, souvent, plus tôt que certains pays développés dans la transition digitale. De nombreux opérateurs africains se sont déjà lancés dans la bataille du digital, souvent plus rapidement que leurs compétiteurs internationaux.

Les décideurs africains ont vu venir le développement d'une économie fondée sur les applications. Cela leur a permis de sauter l'étape de l'ordinateur pour s'investir directement dans l'économie mobile. Une mosaïque d'entrepreneurs, start-ups technologiques et centres d'innovation, joignent leurs forces au-delà des frontières pour créer un véritable écosystème de technologies de l'information, attirant des acteurs majeurs, comme Facebook, Netflix et SAP tandis que la Silicon Valley investit dans de grands projets digitaux en Afrique, notamment, en Afrique de l'Est et australe.

La disruption digitale est porteuse d'une mine d'opportunités pour le continent africain. L'IRES avait mis, clairement, en exergue, dans son rapport stratégique 2018, la transition digitale en tant que levier de changement au service d'un développement autonome de l'Afrique.

Sur le plan politique, la transformation digitale représente un des moyens à même de restaurer la confiance institutionnelle et ce, en leur accordant l'accès aux données et aux informations publiques et en favorisant la participation des Africains à l'élaboration des politiques publiques. Elle pourrait aider à la conception de services publics de demain, plus adaptés à la demande des citoyens.

Sur le plan économique, la disruption digitale permettrait l'émergence d'un nouveau business model africain, centré sur l'usage et la créativité et basé sur une économie digitale globale. Celle-ci pourrait être l'un des principaux moteurs de la croissance économique future en Afrique.

Sur le plan social et sociétal, la disruption digitale, en libérant les initiatives, pourrait contribuer à accélérer la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD 2030) en Afrique, consistant à lutter contre la pauvreté, à améliorer la santé, à réduire les inégalités, à promouvoir la prospérité et le bien-être social et à préserver la nature.

L'Afrique devrait sauter les étapes "leapfroguer" pour s'emparer rapidement de ce levier de changement, ouvrant l'accès au monde de demain. Elle devrait faire du digital un agenda régional porté par l'ensemble des acteurs. Pour la concrétisation de cet objectif, il faudrait :

- faire le bilan de la situation du numérique en Afrique et procéder à une évaluation globale des politiques jusque-là menées,
- jeter les bases d'une politique des usages qui soit ambitieuse et intégrée. L'entrée pleine et entière de l'Afrique dans l'ère de la disruption digitale nécessite le développement d'une forte culture numérique,
- préserver la souveraineté numérique et doter l'Afrique d'une stratégie de cybersécurité destinée à la fois à lutter contre la cybercriminalité, à soigner la e-réputation du continent et à développer une e-diplomatie au profit de ses intérêts stratégiques,
- promouvoir activement des politiques publiques spécifiques susceptibles d'accompagner, sur le plan de la digitalisation, le développement de l'économie et l'évolution de la société, de lutter contre la fracture numérique, de promouvoir les offres d'équipement en technologies de l'information à des prix accessibles et d'éduquer à une utilisation critique et raisonnée des technologies digitales.

De telles politiques publiques requièrent pour leur mise en œuvre appropriée les mesures suivantes :

- **Créer une Agence Africaine pour le Développement du Digital.**
- **Mettre en place un cadre réglementaire panafricain**, permettant la libéralisation de l'accès à Internet et l'institutionnalisation de la transformation digitale.
- **Développer intensivement les technologies disruptives et investir dans une nouvelle génération d'infrastructures numériques solides et fiables**, alignée sur les standards internationaux et en phase avec les évolutions technologiques. L'édification d'infrastructures numériques est désormais aussi importante pour le développement socio-économique que l'ont été les routes et les autres moyens de communication matérielle.

- **Investir massivement dans la formation de compétences humaines digitales** : l'école africaine devrait offrir à chaque élève, en plus de savoir lire et écrire, la possibilité de développer ses compétences digitales, à savoir la connaissance des outils numériques et du langage des données, la création de site web, ... Alphabétiser au digital permettrait d'accroître à la fois l'employabilité et la civilité digitale des jeunes.
- **Promouvoir la Recherche & Développement et l'innovation** pour accompagner la transition digitale du continent.
- **Renforcer la coopération du continent avec les pays partenaires** pour résorber la fracture numérique et lutter contre la cybercriminalité.

En s'inspirant des expériences digitales réussies, l'Afrique devrait jeter les bases d'une économie digitale prospère, ce qui exige au préalable le développement d'un système africain d'identification numérique, à l'instar de celui mis en place par l'Inde ainsi que la création de Clouds africains souverains, permettant l'émergence d'un écosystème africain propice à l'innovation digitale et à l'épanouissement d'une jeunesse africaine talentueuse.

Enfin, l'avenir de l'Afrique en tant que continent digital, bâti par et pour les Africains, est tributaire des éléments suivants :

- **Définir une vision stratégique claire, soutenue par un portage politique de haut niveau au sein de l'Union africaine** et inscrite dans la lignée des axes de son agenda 2063 "The Africa We Want".
- **Instaurer une gouvernance digitale**, s'appuyant sur une approche inclusive, avec l'implication de l'ensemble des acteurs concernés et une appropriation collective des enjeux inhérents à la digitalisation.
- **Promouvoir des investissements durables "digitaux", à la fois publics et privés.**
- **Développer rapidement les technologies disruptives et améliorer leurs usages.**
- **Comblent les fossés digitaux en cours et à venir.**
- **Procéder à l'éducation digitale de l'ensemble des populations.**